



## Donation pour acquisition Maison devmon enfant

-----  
Par Geeke

Bonjour,

Ma mère Belge (je suis fille unique, je vis en France) veut m'aider à acheter une maison ici en France et qui sera ma résidence. Elle veut me donner 45000 mille euros en apport. Le reste sera un crédit chez la banque. Comment ça marche ? Ça nous coûtera combien ? Y si un jour je peux lui rembourser?

Votre aide est très appréciée!

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour acheter un bien en France, vous devrez passer par un notaire.

Lors d'un achat immobilier, les "frais de notaire" sont en général d'environ 8%.

Si vous avez votre propre notaire et que le vendeur a le sien, le coût est le même que si un seul notaire : il est donc préférable d'avoir chacun son notaire.

L'argent venant de votre mère sera soit une donation soit un prêt. Un prêt peut devenir une donation, mais pas l'inverse. Le notaire peut aussi vous renseigner à ce sujet.